

## **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

### **RÉSINE JEM 9X – PACK LIQUIDE**

**DATE D'ÉMISSION :**

**14 Décembre 2022**

#### **Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1      Identificateur du produit**

Résine JEM 9X – pack liquide  
UFI 6UY4-K2HC-T31Y-2213

**1.2      Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Composant d'un matériau d'encapsulation pour jonctions de câbles électriques

**1.3      Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Prysmian Cables and Systems Ltd  
Oak Road, Wrexham Industrial Estate,  
Wrexham LL13 9PH, Royaume Uni

Prysmian Cavi e Sistemi Italia S.r.l.  
Via Chiese 6  
20126 – Milano  
Italy

Téléphone : +44 (0)1978 66 2375

e-mail: [sa.clpsd01gb@prysmiangroup.com](mailto:sa.clpsd01gb@prysmiangroup.com)

**1.4      Numéro d'appel d'urgence : +44 (0)1978 66 2216**

## **Section 2 : Identification des dangers**

Ce produit est un mélange.

### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) 1272/2008 (Règlement EU "CLP") :  
Classé comme dangereux.

|                                          |                       |      |
|------------------------------------------|-----------------------|------|
| Irritation cutanée                       | Catégorie de danger 2 | H315 |
| Irritation des yeux                      | Catégorie de danger 2 | H319 |
| Toxicité spécifique pour un organe cible | Catégorie de danger 3 | H335 |
| Exposition unique                        |                       |      |

Classification selon les règlements britanniques CHIP / Directives 1999/45/EC ou 67/548/EC:  
Non classé comme dangereux.

### **2.2 Éléments d'étiquetage**

Étiquetage selon le règlement (EC) 1272/2008 (Règlement EU "CLP") :

Mention d'avertissement : Attention

Pictogramme SGH :



Mention de danger :  
Provoque une irritation cutanée (H315)  
Provoque une sévère irritation des yeux (H319)  
Peut provoquer une irritation respiratoire (H335)

Conseils de prudence (Prévention) : Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
Porter des gants de protection/vêtements de protection/protections oculaires

Conseils de prudence (Intervention) : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Conseils de prudence (Élimination) : Éliminer le contenu/le récipient conformément aux réglementations locales

Remarques :

Les essais effectués conformément aux protocoles internationaux dans des centres d'essais indépendants ont démontrés que le liquide JEM n'est ni un irritant oculaire ou cutané, ni un sensibilisant cutané. Ces derniers résultats, alliés à la très basse pression de vapeur, tendent également à indiquer qu'il n'est probablement pas un irritant ni un sensibilisant respiratoire. (Voir Section 11)

Étiquetage conforme aux règlements britanniques CHIP / Directives 1999/45/EC ou 67/548/EC :

Étiquetage non requis.

### 2.3 Autres dangers

Une polymérisation avec dégagement de chaleur peut se produire dans la présence de peroxydes, agents réducteurs et/ou ions de métaux lourds.

## **Section 3 : Composition / informations sur les composants**

Ce produit est un mélange.

| Nom chimique                                     | REACH<br>Registration<br>Number | Numéro<br>CAS | EINECS /<br>ELINCS | Classe/Catégorie/Mention<br>de danger                                                                                 | Concentration |
|--------------------------------------------------|---------------------------------|---------------|--------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Méthacrylate<br>d'isodécyle                      | 01-<br>2118949925-<br>17-2003   | 29964-84-9    | 249-978-2          | Irrit. cutané 2; H315<br>Irrit. oculaire 2; H319<br>STOT Exp. Unique 3;<br>H335                                       | 97,9%         |
| Éthanol, 2,2'[(4-<br>méthylphénol)imino]<br>bis- |                                 | 3077-12-1     | 221-359-1          | Tox. Aiguë voie orale 4;<br>H302<br>Irrit. cutané. 2; H315<br>Irrit. oculaire. 2; H319<br>STOT Exp. Unique 3;<br>H335 | 1,2%          |
| Oligomère de<br>polyacrylate                     |                                 |               |                    | Irrit. cutané. 2; H315<br>Irrit. oculaire. 2; H319<br>STOT Exp. Unique; H335                                          | 0,9%          |

## **Section 4 : Premiers secours**

### **4.1 Description des premiers secours**

*Généralités* : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Les laver avant de les porter à nouveau.

*Inhalation* : Transporter la personne à l'extérieur, la garder au chaud et au repos. Si nécessaire, consulter un médecin.

*Contact avec la peau* : Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Si nécessaire, consulter un médecin.

*Ingestion* : Ne pas faire vomir. Boire abondamment de l'eau et si nécessaire, consulter un médecin.

*Contact avec les yeux* : Rincer abondamment à l'eau. Si nécessaire, consulter un médecin.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun effet ni symptôme spécifique n'a été signalé ou n'est connu.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas de données disponibles

## **Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Dioxyde de carbone, mousse ou poudre sèche

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Se décompose pour dégager du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et de l'eau. Refroidir les récipients en danger avec de l'eau.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome.

## **Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Cette matière n'est pas classée comme dangereuse pour la santé mais l'exposition doit être réduite au minimum. Éloigner le personnel des zones de déversement important.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter la contamination des égouts / eaux de surface / eaux souterraines.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Confiner le déversement et absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière absorbante. Les matériaux particuliers comme le SAFFIRE (vendu par Zeppelin and Co) se sont avérés particulièrement efficaces et peuvent être incinérés aux fins d'élimination. La voie d'élimination recommandée est l'incinération. Sinon, les déversements de liquides peuvent être absorbés par la poudre contenue dans le pack de résine. Après durcissement, les résidus peuvent être éliminés avec les déchets ordinaires.

### **6.4 Référence à d'autres sections**

Voir en Section 13 les informations en matière d'élimination.

## **Section 7 : Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser dans une zone bien aérée.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker dans un lieu frais et sec. Éviter l'exposition prolongée au soleil. La température de stockage maximum recommandée est de 40°C. Il n'y a pas de limite inférieure pour la température de stockage.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Voir la Section 1.2.

## **Section 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

Des valeurs limites d'exposition professionnelle n'ont pas été affectées à cette matière.

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

Observer les normes habituelles de sécurité et d'hygiène. Porter une combinaison et des gants (en nitrile ou néoprène) adaptés.

## **Section 9 : Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|                                      |                              |
|--------------------------------------|------------------------------|
| État physique                        | Liquide                      |
| Couleur                              | Jaune pâle                   |
| Odeur                                | Léger ester comme            |
| Seuil olfactif                       | Pas de données disponibles   |
| Point de fusion                      | N'est pas applicable         |
| Point de congélation                 | Pas de données disponibles   |
| Point d'ébullition                   | >250°C                       |
| Inflammabilité                       | Pas de données disponibles   |
| Limites explosives                   | Pas de données disponibles   |
| Limite inférieure d'explosivité      | Pas de données disponibles   |
| Limite supérieure d'explosivité      | Pas de données disponibles   |
| Point d'éclair                       | 115°C (Closed cup)           |
| La température d'auto-inflammation   | Pas de données disponibles   |
| température de décomposition         | Pas de données disponibles   |
| pH                                   | N'est pas applicable         |
| Viscosité cinématique                | Pas de données disponibles   |
| Solubilité                           | Insoluble dans l'eau         |
| Coefficient de partage n-octanol eau | Log K <sub>ow</sub> : 4.92   |
| Pression de vapeur                   | 4.8 Pa @ 25°C                |
| Pression de vapeur @ 50°C            | Pas de données disponibles   |
| Densité                              | Pas de données disponibles   |
| Densité relative                     | 0.88 g/cm <sup>3</sup> @20°C |
| Densité de vapeur relative @ 20°C    | >1 (relative to air)         |
| Caractéristiques des particules      | N'est pas applicable         |

## 9.2 Autres informations

### 9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Aucune information supplémentaire disponible

### 9.2.2 Other Safety Characteristics

Aucune information supplémentaire disponible

Liquide

## **Section 10 : Stabilité et réactivité**

### 10.1 Réactivité

Non réactif avec les matières utilisées habituellement dans le transport, la manipulation et le stockage des matières industrielles.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable à température ambiante et aux températures jusqu'à 60 °C.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Se polymérise exothermiquement quand il est mélangé avec des substances formant des radicaux telles que les peroxydes. La température exothermique maximum est 55 °C.

### 10.4 Conditions à éviter

Éviter l'exposition prolongée en plein soleil.

### 10.5 Matières incompatibles

Agents fortement oxydants et réducteurs

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun si l'utilisation est telle qu'indiquée.

## **Section 11 : Informations toxicologiques**

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

|                                 |                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Toxicité aiguë                  | pas de données disponibles                                                                                                                                                                                  |
| Corrosion / Irritation cutanée  | Irritation cutanée étudiée (pour le méthacrylate d'isodécyle) à l'aide de la méthode OECD 404. L'application unique de 4 heures sur la peau de lapin a produit des signes minimes d'irritation.             |
| Corrosion / Irritation oculaire | Irritation oculaire étudiée (pour le méthacrylate d'isodécyle) à l'aide de la méthode OECD 405. L'application unique de 4 heures sur un œil de lapin a produit des signes minimes d'irritation conjonctive. |

|                               |                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sensibilisation               | Sensibilisation cutanée étudiée (pour le mélange liquide) à l'aide de la méthode OECD 406. Aucun signe de sensibilisation cutanée décelé. Aucun rapport connu de sensibilisation respiratoire. |
| Toxicité à exposition répétée | pas de données disponibles                                                                                                                                                                     |
| Carcinogénicité               | pas de données disponibles                                                                                                                                                                     |
| Mutagénicité                  | pas de données disponibles                                                                                                                                                                     |
| Toxicité pour la reproduction | pas de données disponibles                                                                                                                                                                     |

## **Section 12 : Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

Pas de données disponibles

### **12.2 Persistance et biodégradabilité**

Pas de données disponibles

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas de données disponibles

### **12.6 Autres effets néfastes**

Pas de données disponibles

## **Section 13 : Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Produit** : Incinération des déchets avec l'accord de l'autorité locale responsable.

**Emballage** : les conteneurs de plastique peuvent être mis au rebut dans une décharge autorisée s'ils ont été contaminés par une matière durcie. Les emballages non contaminés (c'est à dire le conteneur plastique extérieur des kits en deux parties) peuvent être regranulés pour utilisation ultérieure.

## **Section 14 : Informations relatives au transport**

### **14.1 Numéro ONU**

Non réglementé pour le transport.

### **14.2 Nom d'expédition des Nations Unies**

Non réglementé pour le transport.



**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non réglementé pour le transport.

**14.4 Groupe d'emballage**

Non réglementé pour le transport.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non réglementé pour le transport.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune identifiée.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Pas de données disponibles.

**Section 15 : Informations réglementaires**

La présente fiche de données de sécurité a été rédigée conformément aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 tel que modifié par le règlement (UE) N° 453/2010.

La limite d'exposition professionnelle indiquée en section 8 est celle du document HSE britannique : « EH40/2005 Workplace exposure limits » tel que modifié.

Règlements applicables :

Règlement (CE) 1272/2008 (Règlement UE 'CLP')

Règlement (CE) 790/2009 Première Adaptation au Progrès Technique (APT) pour le règlement CLP

Directive UE 67/548/CEE ('Directive sur les substances dangereuses')

Règlement (CE) N° 1907/2006 ('REACH')

Règlement (UE) N° 453/2010.

**15.1 Règlements/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune applicable.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange.

## **Section 16 : Autres informations**

Phrases de risque / Mentions de danger (Réf. : Section 3) :

Méthacrylate d'isodécyle

H315 Provoque une irritation cutanée  
H319 Provoque une irritation oculaire grave  
H335 Peut irriter les voies respiratoires

Éthanol, 2,2'[(4-méthylphénol)imino] bis-

H302 Nocif en cas d'ingestion  
H315 Provoque une irritation cutanée  
H319 Provoque une irritation oculaire grave  
H335 Peut irriter les voies respiratoires

Cette fiche de données de sécurité (version 2.0) constitue la seconde version de la fiche de données de sécurité du produit.

Les renseignements présentés sont considérés comme exacts et représentent l'état actuel de nos connaissances. Ces renseignements sont fournis pour servir de guide en matière des dangers et des précautions de sécurité applicables au produit. Cette fiche ne constitue pas une quelconque garantie des performances ou caractéristiques du produit. Les renseignements s'appliquent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être adaptés aux combinaisons avec d'autres matières ou aux procédés autres que ceux qui sont spécifiquement décrits ici.